

Pourquoi nous choisir ?

Votre satisfaction est notre priorité et nous mettons tout en œuvre pour vous assurer une **prestation de qualité** afin de répondre au mieux à vos besoins.

Notre **équipe professionnelle** qui intervient à domicile pour vous accompagner au quotidien est **au plus près de vos besoins**.

Nous collaborons avec différents **partenaires et réseaux du territoire**.

Témoignages de bénéficiaires de l'ESPRAD

« Très bonne cohésion d'équipe , bons conseils, j'ai appris beaucoup de choses, je recommande »

«Merci à toutes pour tout, votre soutien moral, votre gentillesse, votre patience, vos conseils . Vous faites un beau travail »

Pour vous apporter le meilleur accompagnement !



Créée en 1841 par une communauté de sœurs protestantes, la fondation Les Diaconesses de Reuilly est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique.

Nous plaçons au cœur de nos engagements les personnes que nous accompagnons à travers nos 51 établissements et services.

lesdiaconesses.org

Contactez-nous pour plus d'informations



03 44 42 77 32
asd@fondationdiaconesses.org



Aide et Soins à domicile
173 rue du Chemin Croissant
60280 Venette



[lesdiaconesses.org
/service-aide-soins-domicile](http://lesdiaconesses.org/service-aide-soins-domicile)



EN SAVOIR PLUS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Autonomie et Grand Âge

Aide et Soins à Domicile **ESPRAD**

Equipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation A Domicile



**LES DIACONESSES
DE REUILLY**

Accompagner toute vie



ESPRAD : Accompagnement à domicile pour l'autonomie des personnes fragilisées.

Depuis 1983, notre service d'Aide et Soins à Domicile accompagne les personnes dont l'état de santé nécessite un soutien spécifique, en leur permettant de rester chez elles dans les meilleures conditions.

POUR QUI ?

Le dispositif ESPRAD est destiné aux personnes :

- Atteintes de la Maladie de Parkinson, de Sclérose en Plaques, ou de maladies neurologiques apparentées.
- Agées de plus de 60 ans, présentant un risque élevé de chute (GIR 2 à 4)

ACCOMPAGNEMENT EN 4 ÉTAPES

1- PRESCRIPTION MEDICALE

- Prescription de séances par le médecin traitant ou un médecin spécialiste.

2- EVALUATION A DOMICILE

- La visite de pré-admission au domicile permet d'évaluer vos besoins et votre environnement.

3-MISE EN PLACE DE LA PRESTATION

- Bilans réalisés par nos professionnels
- Élaboration d'un projet personnalisé, en concertation avec vous et votre entourage.
- Séances de réadaptation a domicile (1 à 2 séances par semaine jusqu'à 18 séances maximum).

4- SUIVI ET CONSEILS

- Bilan final avec recommandations pour maintenir les acquis.
- Prise de contact 3 mois après la fin de l'accompagnement pour évaluer l'évolution de votre situation.

NOS ENGAGEMENTS

- Maintenir et optimiser votre 'autonomie dans les activités de la vie quotidienne
- Apporter conseils et écoute a vous et vos proches
- Intervention d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée, à votre service (ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, neuropsychologue, infirmier .

